

Nouveau complexe scolaire : Le CED choisit l'option de zonage 3



Chers parents, tutrices et tuteurs,

Dans le cadre d'une réunion publique virtuelle tenue le 8 février 2022, trois options de zonage ont été présentées aux parents de Moncton en vue de l'ouverture du nouveau complexe scolaire, en 2023.

Les parents et les membres de la communauté scolaire de Moncton ont ensuite été invités à soumettre leurs préférences et commentaires par rapport aux options mises de l'avant.

À la suite d'un examen judicieux de la rétroaction reçue, effectué par le comité des installations scolaires, le Conseil d'éducation (CED) a choisi **l'option 3** lors de sa réunion tenue le 16 mars.

Il est possible de voir, dans [ce document](#), les délimitations de cette nouvelle zone scolaire qui sera desservie par le nouveau complexe scolaire.

Selon les membres du CED, cette option est celle qui aura le moins d'impact sur les services de garde de la région de Moncton. Elle permettra une distribution plus équilibrée des élèves provenant d'autres écoles et laissera place à une éventuelle augmentation du nombre d'élèves.

Comité de dénomination de la nouvelle école M-5

Par ailleurs, le CED a procédé à la mise sur pied du comité de dénomination de la nouvelle école M-5. Le comité sera composé d'un membre du CED, d'une personne représentante de la collectivité, d'une autre du District scolaire, nommée par la direction générale, et d'une autre du MEDPE. Madame Monique Mazerolle, du sous-district 8, représentera le CED au sein de ce comité.

Questions ou commentaires?

Si vous avez des questions ou des commentaires en lien avec l'ouverture du [nouveau complexe scolaire](#), nous vous invitons à consulter la page [Questions et commentaires?](#) du site Web du DSFS. Vous y trouverez une foire aux questions et autres ressources.

Nous sommes également disponibles pour répondre à vos questions par téléphone du lundi au vendredi de 10 h à 14 h au 1-833-630-1441.

Merci de votre collaboration!